

## AVIS PUBLIC

Édition du 25 mai 2019

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0853-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 mai 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0853-2019 modifiant le Règlement numéro 0823-2018 établissant un programme de revitalisation du secteur composé de toutes les zones du périmètre urbain et visant certains bâtiments résidentiels en accordant une aide financière et un crédit de taxes afin de préciser l'application du programme aux résidences unifamiliales et bifamiliales en vue de préciser la procédure et les formulaires ».
2. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, ce 25 mai 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M<sup>e</sup> Catherine Bouchard